

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-CE138

présenté par

M. Meizonnet, Mme Blanc, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, Mme Delannoy, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, Mme Engrand, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griseti, M. Guibert, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meurin, M. Monnier, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, M. Renault, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Sanvert, M. Schreck, Mme Sicard, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverner, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	40 000 000	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	40 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	0
Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)	0	0
<b>TOTAUX</b>	40 000 000	40 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La crise agricole de janvier 2024 a démontré le malaise auquel fait face le monde agricole depuis de nombreuses années. Les difficultés économiques ont fait du métier d'agriculteur l'un des plus difficiles et les moins reconnus de l'économie française.

Pour relancer la compétitivité des cultivateurs et éleveurs français, une modernisation des exploitations et des outils de production est nécessaire. Beaucoup d'agriculteurs peinent cependant à réaliser ces investissements essentiels. L'existence d'un appui au renouvellement et à la modernisation des exploitations agricoles du programme est donc primordiale et, dans un contexte d'inflation et de crise agricole, réduire ce budget risque de s'avérer nocif pour l'ensemble de la filière.

- Il abonde de 40 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'action 23 – Appui au renouvellement et à la modernisation des exploitations agricoles du programme 149 - Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

- Il minore de 40 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'action 09 – Planification écologique - Stratégie de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires du programme 206 Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation.